



## Étude sur le travail d'évaluation collaboratif partenaires-bailleurs de fonds

### Rapport de mise à jour

Rapport élaboré par **Claude Leroy-Thémèze**, Cheffe de l'unité d'évaluation des activités de développement, direction générale du Trésor, ministère de l'économie et des finances, [Claude.leroy-themeze@dgtresor.gouv.fr](mailto:Claude.leroy-themeze@dgtresor.gouv.fr)

Avec la contribution de **Jacques Toulemonde**, EURÉVAL, [toulemonde@eureval.fr](mailto:toulemonde@eureval.fr)

Le 28 janvier 2014.

## **Étude sur le travail d'évaluation collaboratif partenaires-bailleurs de fonds**

### **Rapport de mise à jour**

En novembre 2012, le réseau du CAD sur l'évaluation en matière de développement (EvalNet) a envisagé l'organisation d'une « étude auprès des pays partenaires impliqués dans l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris (EDP) afin de dégager les facteurs qui permettraient d'encourager les évaluations conjointes entre partenaires et bailleurs de fonds ». Cette étude a été intégrée au programme annuel 2013 de l'équipe de projet sur le renforcement des capacités d'évaluation. Le concept de ce projet a été présenté et discuté lors de la réunion d'EvalNet qui s'est tenue en juin 2013. Le présent rapport de mise à jour indique l'état d'avancement de ce projet et ses prochaines étapes.

Au cours des six derniers mois :

- des organismes publics de 18 pays partenaires se sont portés volontaires pour mener une étude pays ;
- quinze bailleurs de fonds se sont engagés à fournir une assistance financière et/ou technique ;
- ces organismes publics et ces bailleurs de fonds constitueront le Groupe de référence du projet ;
- le Groupe de direction du projet a été constitué et activé (France, Finlande, Ouganda et Viêtnam) ;
- la gestion financière et la logistique ont été confiées à une agence publique française (l'ADETEF) ;
- la procédure de recrutement du Coordonnateur du projet, par mise en concurrence des postulants, a été lancée ;
- le budget global a été estimé à 475 000 € et les ressources nécessaires ont été obtenues ;
- le calendrier a été mis à jour, la fin du projet étant désormais prévue en décembre 2014.

Le projet sera mis en œuvre au cours de l'année 2014. En voici les prochaines étapes :

- atelier de lancement international les 24 et 25 mars en Ouganda ;
- études pays menées au cours des trois mois suivants (avril à juin) ;
- version finale des études pays disponible d'ici à la fin août ;
- version initiale des programmes d'évaluation conjointe et modalités de collaboration partenaires-bailleurs de fonds élaborée pour la même date ;
- atelier de synthèse internationale en septembre (deuxième quinzaine) au Viêtnam ;
- version initiale des rapports de synthèse thématiques élaborée d'ici au mois de novembre ;
- tous les documents relatifs au projet achevés et diffusés d'ici à la fin décembre.

Les points mentionnés ci-dessus sont décrits succinctement dans les pages qui suivent. Vous trouverez de plus amples informations dans les documents figurant en annexe.

## Sommaire

1. Le concept du projet reste inchangé.....	4
2. Un atelier de lancement a été ajouté aux composantes du projet.....	4
3. Le cadre organisationnel a été précisé.....	5
4. Le plan de travail a été précisé.....	6
5. Le calendrier a été mis à jour .....	7
6. Estimation budgétaire mise à jour .....	8
7. Plan de financement.....	8

## Tableaux

Tableau 1 – Calendrier.....	7
Tableau 2 – Plan de travail chiffré.....	8
Tableau 3 – Plan de financement.....	8

## **1. Le concept du projet reste inchangé**

1. De nombreuses raisons fondent la promotion d'un travail d'évaluation conjoint partenaires-bailleur de fonds (cf. Note conceptuelle, section 1).

2. On estime qu'une telle évaluation conjointe entre partenaires et bailleurs de fonds contribuerait à améliorer les systèmes d'évaluation nationaux grâce à des mécanismes d'apprentissage par la pratique (*learning by doing*) intervenant à différents niveaux, à condition que leur potentiel de renforcement des capacités soit optimisé et qu'une stratégie d'atténuation des risques soit mise en œuvre (cf. Note conceptuelle, section 2).

3. Ce projet aura pour effet de relancer et d'approfondir la collaboration entre partenaires et bailleurs de fonds, dont l'efficacité s'est manifestée lors du processus d'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris (EDP). Ses objectifs sont les suivants :

- prendre la mesure du renforcement des capacités pouvant découler d'un travail d'évaluation collaboratif ;
- tirer de nouveaux enseignements au sujet des stratégies de renforcement des capacités ;
- préparer la voie à une collaboration pluriannuelle.

À l'issue du projet, les parties prenantes décideront si elles souhaitent ou non y donner suite. Les pays partenaires et bailleurs de fonds pourraient ainsi instaurer une collaboration durable entre les grands acteurs étatiques en matière d'évaluation afin d'encourager le travail collaboratif visant à renforcer les systèmes d'évaluation nationaux (cf. Note conceptuelle, sections 3 et 4).

## **2. Un atelier de lancement a été ajouté aux composantes du projet**

4. Un atelier aura lieu les 24 et 25 mars en Ouganda. Il réunira les membres du Groupe de référence, notamment les coordonnateurs nationaux des études menées dans les pays partenaires, des membres du Groupe de direction et, dans la mesure du possible, d'autres bailleurs de fonds impliqués, ainsi que le Coordonnateur du projet. L'objectif de cet atelier est de débattre et de décider des outils qui seront utilisés par tous pour conduire les études pays et d'une trame commune pour la rédaction du rapport de ces études. Il vise également à informer les coordonnateurs nationaux de la manière dont ils doivent mener l'étude pays et en rendre compte.

5. Les autres composantes du projet, qui restent inchangées, sont les suivantes (cf. Note conceptuelle, section 5) :

- examen des leçons tirées de l'EDP en ce qui concerne l'amélioration des systèmes d'évaluation nationaux ;
- expériences constructives d'évaluation collaborative entre partenaires et bailleurs de fonds ;
- circonstances favorables à un travail d'évaluation collaboratif entre partenaires et bailleurs de fonds<sup>1</sup> ;
- atelier de synthèse international, donnant lieu à la rédaction de plusieurs rapports thématiques et à une proposition de suites à donner (programme pluriannuel d'évaluation)

---

<sup>1</sup> Les trois premières composantes font partie des études pays.

conjointe partenaires-bailleurs de fonds et modalités d'une collaboration durable entre partenaires et bailleurs de fonds dans ce domaine).

### **3. Le cadre organisationnel a été précisé**

6. Des organismes publics appartenant à 18 pays partenaires se sont portés volontaires pour mener une étude pays. Les pays concernés sont le Bénin, la Bolivie, le Cambodge, le Cameroun, la Colombie, le Ghana, les Îles Cook, le Malawi, le Mali, le Mozambique, le Népal, l'Ouganda, les Philippines, les Samoa, le Sénégal, le Sri Lanka, le Viêtnam et la Zambie.

7. À la date d'aujourd'hui, quinze bailleurs de fonds se sont engagés à fournir une assistance financière et/ou technique. Il s'agit de l'Autriche, du Canada, du Danemark, de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, de la France, de l'Irlande, du Royaume-Uni, de la Suisse, de la Banque africaine de développement (BAfD), de la Banque asiatique de développement (BAsD), de la Banque mondiale, de la Commission européenne et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

8. Ces organismes publics et ces bailleurs de fonds constitueront le Groupe de référence du projet, qui sera consulté par voie électronique à chaque grande étape du projet et invité à participer aux ateliers de lancement et de synthèse.

9. Le Groupe de direction du projet a été constitué et activé (France, Finlande, Ouganda et Viêtnam). Il est présidé à tour de rôle par chacun de ses membres, à commencer par la France. Il opère à distance, sauf si une réunion en présentiel est jugée nécessaire. Le Groupe de direction prend ou délègue toutes les décisions liées à la conduite du projet et à toute question d'importance.

10. La gestion financière et la logistique du projet ont été confiées à une agence publique française (l'ADETEF) en vertu d'un accord conclu avec le ministère des finances français. Cette agence aura pour mission de recueillir les contributions des bailleurs de fonds, de gérer le contrat de coordination du projet, d'assurer la logistique des ateliers internationaux et de mener à bien toutes les tâches de traduction et de publication.

11. La procédure de recrutement du Coordonnateur du projet, par mise en concurrence, a été lancée. La personne choisie travaillera sous l'autorité et la supervision du Groupe de direction, et en lien étroit avec celui-ci. Elle sera l'interlocuteur des coordonnateurs nationaux, élaborera le cahier des charges et les outils des études pays, transmettra toutes les informations utiles aux coordonnateurs nationaux lors de l'atelier de lancement, suivra l'avancée des études pays, aidera à remplacer – s'il y a lieu – les coordonnateurs nationaux, concevra le programme des ateliers, coopérera avec l'ADETEF et les pays hôtes pour organiser la logistique des ateliers, veillera à ce que soient rédigés des rapports thématiques qui synthétiseront les constatations de l'étude et gèrera la qualité tout au long du processus d'étude. Elle pourra être assistée de une ou plusieurs personnes, de préférence en maintenant un équilibre entre les pays partenaires et les bailleurs de fonds. Elle sera employée par une entreprise ou un consortium contractant(e), qui sera chargé(e) de toutes les prestations contractuelles.

12. La version initiale du rapport des études pays et des rapports thématiques sera révisée par trois contrôleurs qualité (nombre indicatif), qui seront désignés par le Coordonnateur du projet, dont la

désignation sera validée par le Groupe de direction et qui seront rémunérés par l'entreprise contractante. Dans la mesure du possible, ces contrôleurs qualité seront dotés d'une expertise internationalement reconnue dans le domaine de l'évaluation et auront une bonne connaissance des systèmes d'évaluation des pays partenaires et des instruments de renforcement des capacités d'évaluation. Ils opéreront à la fois depuis les pays partenaires et depuis les pays bailleurs de fonds.

13. Les versions initiale et finale des rapports thématiques seront élaborées par quatre auteurs (nombre indicatif), qui participeront à l'atelier de synthèse et dont le profil sera similaire à celui des contrôleurs qualité.

#### **4. Le plan de travail a été précisé**

14. Les missions du Coordonnateur du projet et les prestations à fournir par la société contractante sont indiquées dans le cahier des charges concerné. En voici les principales :

- rédiger le cahier des charges des études pays ;
- concevoir une trame et des outils communs à utiliser dans le cadre des études pays ;
- mettre en place une plate-forme web commune destinée à stocker et à partager tous les documents liés à l'étude ;
- communiquer toutes les informations utiles aux coordonnateurs nationaux lors de l'atelier de lancement ;
- fournir une assistance aux coordonnateurs nationaux et aux représentants des bailleurs de fonds impliqués dans les pays partenaires ;
- suivre l'avancée des études pays ;
- faire contrôler la qualité de la version initiale du rapport des études pays ;
- préparer une première proposition concernant le programme d'évaluation conjointe partenaires-bailleurs de fonds et les modalités d'une collaboration ouverte entre partenaires et bailleurs de fonds ;
- communiquer toutes les informations utiles aux intervenants et au(x) président(s) de l'atelier de synthèse ;
- communiquer toutes les informations utiles aux auteurs des rapports thématiques ;
- faire contrôler la qualité de la version initiale des rapports thématiques et en faire établir la version finale.

15. Les missions de l'ADETEF sont les suivantes :

- recueillir et gérer les contributions financières des bailleurs de fonds ;
- gérer le contrat de coordination du projet ;
- organiser la logistique des deux ateliers internationaux en partenariat avec les pays hôtes ;
- organiser le transport des coordonnateurs nationaux vers les deux ateliers internationaux ;
- mener à bien les tâches de traduction et de publication.

## 5. Le calendrier a été mis à jour

16. Le tableau ci-dessous présente la dernière version du calendrier du projet.

Tableau 1 – Calendrier

2014	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
Cahier des charges des études pays, trame et outils communs												
<b>Note de lancement</b>												
Atelier de lancement												
Assistance fournie aux coordonnateurs nationaux, suivi de l'avancée des études pays												
<b>Rapport d'avancement 1</b>												
Contrôle de la qualité des rapports des études pays, projet de programme de l'atelier de synthèse, version initiale du programme d'évaluation conjointe et des modalités de collaboration partenaires-bailleurs de fonds												
<b>Rapport d'avancement 2</b>												
Programme définitif de l'atelier de synthèse, communication d'informations aux intervenants et au(x) président(s), communication d'informations aux auteurs des rapports thématiques												
Atelier de synthèse												
Version initiale des rapports thématiques												
<b>Rapport d'avancement 3</b>												
Contrôle qualité, version finale, stockage et publication des documents liés au projet, mise à jour du programme d'évaluation conjointe et des modalités de collaboration partenaires-bailleurs de fonds												
<b>Rapport final</b>												
<b>Plate-forme web</b>												

## 6. Estimation budgétaire mise à jour

Tableau 2 – Plan de travail chiffré

Au 28 janvier 2014		Qui/où	Quand	Coût direct en euros (€)	Remarques
<b>1. Phase de mise en route</b>					
	Note conceptuelle	France	Juin 2013	12 000 €	Déjà réglé
	Vérification de la faisabilité		Juin 2013		
	Prise de contact avec les coordonnateurs de l'EDP		Juil. 2013		
	Mise en place de la structure de direction		2013-T4		
<b>2. Études pays</b>					
	Coordination et assistance		2014-T2	100 000 €	
	Atelier de lancement	Ouganda	2014-T1	106 400 €	
<b>3. Atelier de synthèse</b>					
		Viêtnam	2014-T4	106 400 €	
<b>4. Services de consultants</b>					
	Niels Dabelstein			12 000 €	
<b>5. Direction (10 %)</b>					
				47 500 €	ADETEF
<b>6. Documents produits</b>					
			2014-T4	75 000 €	
<b>7. Provision pour imprévus (7 %)</b>					
				27 146 €	
				<b>486 446 €</b>	
<b>Total</b>					
<b>Montant à financer</b>				<b>474 446 €</b>	
<b>Contributions des bailleurs de fonds (annoncées)</b>				<b>475 000 €</b>	
<i>Frais directement imputables seulement ; hors contributions en nature. Les autorités des pays/organismes partenaires et bailleurs de fonds participants fournissent également des contributions en nature.</i>					

## 7. Plan de financement

Les contributions des bailleurs de fonds, annoncées ou fermes, sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 – Plan de financement

Au 28 janvier 2014		Annoncées	Fermes*
Autriche	Ministère fédéral des affaires européennes et internationales	20 000 €	
Danemark	Ministère des affaires étrangères	50 000 €	50 000 €
Finlande	Ministère des affaires étrangères	50 000 €	
France		120 000 €	
	MEF Ministère de l'économie et des finances	40 000 €	40 000 €
	MAE Ministère des affaires étrangères	40 000 €	
	AFD Agence française de développement	40 000 €	
Irlande	Ministère des affaires étrangères	50 000 €	
Suisse	Direction du développement et de la coopération (DDC)	35 000 €	35 000 €
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international	150 000 €	
<b>Total</b>		<b>475 000 €</b>	<b>125 000 €</b>

\*Les contributions sont considérées comme fermes lorsqu'un accord de contribution a été conclu avec l'ADETEF.